

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 25 juin 2015

Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a signé avec l'Établissement public Paris-Saclay la convention particulière d'appui financier au titre de son statut de "territoire à énergie positive pour la croissance verte"



Le Campus urbain de Paris-Saclay, dont l'aménagement est mené par l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) en lien avec la Communauté d'agglomérations du Plateau de Saclay (CAPS), **fait partie des lauréats de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »**, distingué le lundi 9 février 2015 par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, pour ses engagements visant à faire du plateau de Saclay un lieu d'excellence environnementale.

Dans ce cadre, **l'EPPS a signé le 24 juin 2015 en présence de Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, la convention particulière d'appui financier dans le cadre du Fonds de financement de la transition énergétique (FFTE).**

Afin d'accompagner l'ensemble des projets créatifs et innovants de ce programme, le ministère s'est doté d'un **fond de financement de la transition énergétique d'1,5 milliard d'euros sur trois ans**, afin de financer les territoires lauréats. Cet appui complète les modes de soutien sectoriels existants : aides fiscales, subventions de l'ADEME et de l'ANAH, programmes budgétaires, prêts aux collectivités, tarifs d'achat ...

Cette convention fixe d'une part les actions qui seront mises en œuvre par l'EPPS ainsi que ses engagements et, d'autre part, les modalités d'attribution et de versement de l'appui financier de 500 000 euros prévus dans le cadre du FFTE.



Signature de la convention par l'EPPS, représenté par son PDG Pierre Veltz, la CAPS représentée par son Président Michel Bourmat et Mme la Ministre Ségolène Royal (Crédit : MEDDE-MLETR / B SUARD)

Faire de Paris-Saclay un éco-territoire

L'appui financier apporté dans le cadre de la convention portera sur 3 actions en particulier :

- **la modélisation énergétique du territoire** : Le projet de Smart Energy mise en place par l'EPPS, vise le pilotage intelligent et dynamique de la production et de la consommation d'énergie dans le campus Paris-Saclay.

L'EPPS souhaite développer une modélisation énergétique territoriale qui consolidera des données sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique (production, distribution, consommation). Elle sera évolutive et intégrera les évolutions de la physionomie du territoire (nouvelles constructions, rénovation de l'existant) ainsi que les évolutions du pilotage des réseaux énergétiques. La modélisation permettra de **simuler l'impact de différents scénarios énergétiques, en calculant divers indicateurs** (ex. : prévision des consommations énergétiques sur le territoire, selon différentes mailles, en distinguant selon le type d'énergie, le type d'usage et le segment de consommation ; prévision de la production d'énergie sur le territoire, en distinguant selon le type d'énergie et le moyen de production ; impact CO² des prévisions de consommation et de production ; impact en temps réel de la variation de la demande énergétique sur la saturation des réseaux ; etc.). La maîtrise d'ouvrage de la modélisation énergétique sera assurée par l'EPPS en coordination étroite avec les collectivités du territoire. Ainsi, développée sous l'impulsion de l'EPPS, elle a vocation à être remise et appropriée par la collectivité en charge de la stratégie énergétique du territoire.

- **les liaisons plateau-vallée** : Les modes doux sont privilégiés pour les déplacements au sein du campus urbain et pour rejoindre les transports en commun. Le campus offre en particulier des conditions idéales pour **le développement massif du vélo**. Dans ce cadre, une étude de programmation et de faisabilité des liaisons vallée-plateau sur le thème des liaisons plateau-vallée a été réalisée en 2015 sous maîtrise d'ouvrage EPPS en partenariat avec la CAPS.

Cette étude a permis de **dégager deux actions à mettre en place** :

- la **mise en place rapide d'une signalétique** sur l'ensemble des liaisons structurantes vallée-plateau identifiées à ce jour, action unanimement reconnue comme urgente
- **Le réaménagement à court terme d'un « segment-témoin » exemplaire des liaisons vallée-plateau**. Il concernera la liaison dite « montée de l'Université », chemin qui traverse le coteau boisé reliant les deux pôles existants de l'Université Paris-Sud (vallée / plateau). **Sa réhabilitation, et même au-delà sa transformation en un véritable ouvrage spécifique dédié à la marche à pied sera un signal très fort en faveur des circulations douces dans le campus Paris-Saclay**

- **le démonstrateur de stationnement intelligent** : Le développement du campus urbain s'appuiera sur une plateforme numérique destinée à faciliter le partage et l'exploitation des données indispensables à la conception de nouveaux services tout en mutualisant les infrastructures et la gestion. Cette plateforme numérique servira notamment à **déployer des services urbains intelligents notamment dans le domaine de la mobilité**, reconnue unanimement comme prioritaire : information voyageur temps réel, stationnement intelligent et mutualisé, etc.

Dans ce cadre, un démonstrateur de stationnement intelligent fait partie des projets qui vont être mis en place par l'EPPS. Il consiste à **développer un service de stationnement intelligent et mutualisé – qui rend notamment possible le co-stationnement**, c'est-à-dire le partage de places de parkings entre différents acteurs (ex. : une place de parking de bureau accessible à d'autres utilisateurs la nuit). L'utilisation de ce service sera testée sur un démonstrateur intégrant des places de stationnement aux statuts divers (voirie/ouvrage, public/privé, etc.) au sein d'une douzaine de parkings présélectionnés, représentant plus de 2200 places de stationnement.



PARIS-SACLAY

Le financement reçu au titre de cette convention pourrait ainsi être consacré à l'achat d'équipements (bornes, écrans, capteurs, boîtiers de communication) pour aménager les parkings inclus dans le démonstrateur.

Contacts presse :

Agence Manifeste / Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr – 01 55 34 99 87

EPPS / Shauna Grew
shauna.grew@oin-paris-saclay.fr – 01 64 54 26 78

A propos de l'Etablissement public Paris-Saclay

L'Etablissement public Paris-Saclay, créé en 2010 par la loi relative au Grand Paris, impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'Ecole polytechnique et de Moulon :

- 224 400 m² de chantiers sont en cours ou en passe d'être lancés : EDF Lab, extension des laboratoires de l'Ecole polytechnique, Lieu de Vie, Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, Centre de nanosciences et de nanotechnologies, ENSAE ParisTech...

- 278 400 m² sont attribués : Institut Mines-Télécom, Ecole Centrale Paris – bâtiment A, Ecole Normale Supérieure de Cachan, radar de Palaiseau, pôle de recherche Neurosciences 330 logements étudiants, 2 restaurants et commerces, halle multisports mutualisée ...

- 181 500 m² sont en cours de consultation : Ecole Centrale – bâtiment B, Centre de Physique, Matière et Rayonnement de l'Université Paris-Sud, logements étudiants...

- 80 000 m² sont à l'étude : Pôle Pharmacie-Biologie-Chimie de l'université Paris-Sud, AgroParisTech / INRA, Incubateur-Pépinière-Hôtel d'entreprises, Learning Center...

Le projet comprend 548 000 m² de logements familiaux et étudiants pour lesquels des consultations ont été engagées en 2014.

www.epps.fr

Retrouvez @ParisSaclay sur Twitter / Facebook : Paris-Saclay